

Responsabilité des transporteurs aériens en cas d'accidents d'aéronefs

1995/0359(SYN) - 21/05/1997

La commission des transports a également adopté le rapport d'Antonio GONZALEZ TRIVINO (E, ARE) sur un règlement du Conseil concernant la responsabilité des transporteurs aériens en cas d'accident. L'examen final de ce rapport a eu lieu le 16 avril 1997 et le vote de ce jour n'a pas amené de changements importants.